

49 - Vie Associative - Première attribution des subventions 2014

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur : Il est proposé d'allouer des subventions aux associations suivantes au titre de leurs activités et des manifestations organisées :

Association	Nature activité	Versé 2013	Proposition 2014
ANIMATIONS DE QUARTIER			
La maison de Velotte	Animation du quartier de Velotte, sports, loisirs, action sociale, sorties familiales	29 000 €	29 000 €
Comité de quartier St-Claude	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels,	20 000 €	20 500 €
Association Palente	Animation du quartier, sports, loisirs, sorties,	900 €	1 100 €
Association Combe Saragosse	Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, marches, loisirs créatifs	1 500 €	1 600 €
Comité de quartier Torcols Chailluz	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels	600 €	600 €
Comité de quartier Bregille	Animation de quartier, soirées, activités manuelles, sportives et de loisirs	9 000 €	9 500 €
Comité de quartier la Chapraisienne	Animation du quartier Chaprais, jeux de cartes, jeux de société, couture, broderie, patchwork	500 €	500 €
Le petit lutin	Animation du quartier, repas, sorties, vide-greniers	1 000 €	1 000 €
Etoile sportive de St-Ferjeux	Animations socio-éducatives et sportives	1 000 €	1 100 €
Commune libre de St-Ferjeux	Animation de quartier, cavalcade, lotos, chasse à l'œuf	4 000 €	4 100 €
Comité de quartier des Prés de Vaux	Animation du quartier, soirées conviviales, jeux, brocante	1 000 €	1 000 €
Comité de quartier des Montboucons	Animation de quartier, soirées conviviales, randonnées, activités sportives et culturelles	2 300 €	2 300 €
Café des pratiques	Lieu de détente et de rencontres, table des pratiques et jardin partagé	4 000 €	5 000 €
Bouge-toi	Animations intergénérationnelles et convivialité dans le quartier des Epoisses à Planoise	800 €	1 000 €

Association	Nature activité	Versé 2013	Proposition 2014
JOURNAUX DE QUARTIER			
La Passerelle de Planoise	Journal du quartier Planoise	3 000 €	3 100 €
Association Palente journal la Parenthèse	Journal du quartier Palente	1 000 €	1 000 €
APIM	Journal du quartier Montrapon	3 000 €	3 000 €
Comité de quartier Bregille	Journal du quartier Bregille	1 000 €	1 000 €
JEUNESSE			
Scouts et guides de France Planoise	Animation et éducation jeunes de 6 à 20 ans	500 €	500 €
SOLIDARITE CIVISME			
MRAP	Lutte contre le racisme et les discriminations	1 000 €	1 000 €
France Bénévolat	Promotion du bénévolat, passeports bénévoles	1 000 €	1 000 €
Accueil des villes françaises	Accueil des nouveaux arrivants activités socioculturelles	500 €	500 €
Ligue des Droits de l'Homme	Défense des droits de l'homme, organisation de la fête, conférences débats	500 €	600 €
UFC Que choisir	Défense des droits des consommateurs	1 500 €	1 600 €
Miroirs de femmes reflets du monde	Promouvoir le plurilinguisme et l'inter culturalité par l'échange et le partage des savoirs	0 €	500 €
Jonathan pierres vivantes	Accueil et échanges entre parents confrontés au deuil d'un enfant	0 €	500 €
Association vélo Besançon	Promotion de l'usage de la bicyclette comme mode de déplacement	0 €	500 €
CULTURE ET LOISIRS			
Latinoamericalli	Découverte de la culture hispano-américaine, ateliers spectacles, Festival latino-corazon	800 €	700 €
Besançon Tour prends garde	Compétition échecs, initiation des scolaires	2 000 €	1 000 €
Xanthippe et ses amis	Création de spectacles en lien avec la philosophie pour la rendre accessible à tout public	0 €	500 €
Color battle	Promotion de l'expression picturale et organisation de manifestation favorisant la créativité	0 €	500 €

Association	Nature activité	Versé 2013	Proposition 2014
La voie des fleurs	Promotion de l'art floral japonais ikebana	400 €	200 €
Colline en tête	Mise en valeur et préservation du patrimoine fruitier des collines Rosemont Chaudanne	0 €	475 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 96 475 €, sera prélevée sur la ligne de crédit 65.020/6574.47047.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à autoriser M. le Maire à signer les conventions concernant le Comité de quartier de Saint-Claude et la Maison de Velotte.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas. C'est adopté. Des abstentions ? 2».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2014.